



Commission Régionale Futsal

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°12

Réunion retenue du mercredi 05 octobre 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Challenge National - FUTSAL FEMININ

Tour n°1 :

Matches à jouer la semaine du 17 au 23 octobre 2022 (à l'exception de 2 rencontres dont les clubs sont concernés par un match de championnat le même jour ou le lendemain)

Tirage au sort disponible sur le site internet de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=402046&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Désignation d'un arbitre officiel à la charge des 2 clubs.

En cas de gymnase indisponible, le match sera inversé.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des tirs au but. Les deux équipes exécutent chacune cinq tirs au but conformément aux dispositions mentionnées au point n°3 de la Loi 10 des Lois du Jeu de Futsal.

Informations importantes - Qualifications et participation :

Conformément à l'article 7 du Règlement du Challenge National Féminin Futsal.

Les conditions de participation à cette épreuve sont celles qui régissent l'équipe dans son Championnat, sous réserve du respect des dispositions suivantes :

- . Les joueuses licenciées U16 F et U17 F ne peuvent pas participer à cette épreuve.
- . Les joueuses licenciées après le 31 janvier ne peuvent pas participer à cette épreuve.
- . Une joueuse ne peut participer à cette épreuve que pour un seul club.

. Le nombre de joueuses étrangères non ressortissantes de l'Union Européenne ou de l'espace Economique Européen ou de pays ne disposant pas d'accord d'association ou de coopération avec l'Union Européenne est limité à 2.

Règlement Du Challenge National Feminin Futsal

- Phase Préliminaire Régionale Additif au Règlement Fédéral applicable pour les rencontres organisées par la Ligue :
<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/534aa0ae7c186be3e27ae7f8decaa7df.pdf>
- FFF
<https://media.fff.fr/uploads/document/ec7271c50af002d86eb638640694b77e.pdf>